



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{quatre vingt treize}, le 18 janvier à 20 H
le Conseil municipal de la Commune de Brennilis
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M.^r Olivier HERRY, Maire / Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Création d'une communauté
de Communes

Date de convocation du Conseil municipal : 14.01.93

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers municipaux à l'exception de

ABSENTS : MM. Mr LE BORGNE. Mme REEB. Mr CORRE. Mr MENEZ.
Mr DERRIEN.

Mr Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Le Maire expose au Conseil Municipal, le projet de création d'une communauté de Communes, tel qu'il a été discuté en réunion préliminaire des Représentants des communes du YEUN, le 11 janvier 1993.

Le périmètre de solidarité serait le suivant :

- BOTMEUR
- BRASPARTS
- BRENNILIS
- LOQUEFFRET
- SAINT RIVOAL

La compétence facultative choisie, Outre les compétences obligatoires, est la suivante : "Protection de la mise en valeur de l'environnement"

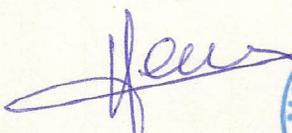
La représentation des communes, au sein du Conseil de Communauté se fera sur une base égalitaire.

Une fois, la Communauté constituée, le périmètre pourra être élargi aux Communes qui le souhaitent.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, propose la création de la Communauté de Communes du YEUN, sur les bases décrites ci-dessus.

Fait à Brennilis, les jour, mois, et an que dessus.

Le Maire,


O. HERRY.

